



PROJETS SOUTENUS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN ANNEE 2017

Pour l'année 2017,

■ une subvention au titre du Fonds Social Européen a été attribuée pour 11 dossiers retenus lors de la Commission Permanente du 10 juillet 2017.

Il s'agit des <u>actions suivantes</u> positionnées :

* sur le dispositif 2 « Soutenir les parcours de retour à l'emploi »:

- « Aide à l'encadrement et à l'accompagnement des chantiers d'Insertion » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 238 688,11€- Association Le Relais,
- « Aide à l'accompagnement et l'encadrement des chantiers d'insertion 2017» pour un montant de 89 822€- Association Solidarité Emplois Ruraux,
- « Ateliers et chantier d'insertion » pour un montant de 69 605€- Association C2S.
- « Aide au financement et à l'encadrement du chantier d'insertion Métiers de la nature 2017 » pour un montant de 131 134,27€- Association Entraide Berruyère,
- « Aide au financement et à l'encadrement des ateliers d'Insertion activités diverses 2017 » pour un montant de 198 693,90€- Association Entraide Berruyère,
- « Aide au financement de l'accompagnement de chantiers » pour un montant de 58 167,40€- ISA Entraide
- « Tremplin pour l'emploi » pour un montant de 35 857,53€ Association BP Conseil Recherche et Orientation .
- « Tremplin pour l'emploi » pour un montant de 20 700€- Association Le Relais.
- « Tremplin pour l'emploi » pour un montant de 27 714,60€ Association Tivoli Initiatives .

* sur le dispositif 3 « Accéder à une qualification – développer ses compétences » :

- « Plateforme de formation linguistique – formation de base et concours d'écriture » pour un montant de 27 114,55€- Accueil et promotion.

* sur le dispositif 4 « Se connaître – se compléter - collaborer » :

- « Cap entreprise Vierzon / Saint Amand » pour un montant de 35 000€- OREC

■ une subvention a été attribué pour 2 dossiers retenus lors de la Commission Permanente du Conseil départemental du 27 novembre 2017

- Accompagnement des allocataires du RSA dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle et professionnelle :

En tant que chef de file en matière d'aides sociales, le Département du Cher a confié à des techniciens de l'insertion professionnelle et de l'emploi l'accompagnement socio-professionnel et professionnel des bénéficiaires.

L'accompagnement est formalisé par écrit dans un contrat d'engagements réciproque. Ce contrat est suivi et ajusté.

Cette action a été retenue en 2017 sur le dispositif 1 « Accompagner et Insérer » pour un montant de **359 250€**

Elle s'intègre dans l'axe 3 du Programme Opérationnel National Fonds Social Européen: Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion,

Objectif Thématique n°9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination

Priorité d'Investissement 9.1 : L'inclusion active y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

Objectif Spécifique 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des "freins sociaux" et mise en activité pour des publics très éloignés de l'emploi).

- Assistance Technique:

Dans le but de piloter et coordonner la gestion de la subvention globale Fonds Social Européen, le Conseil départemental a choisi d'affecter une personne qui :

- o assure la constitution et le suivi de la subvention globale FSE et développe les outils, notamment financiers de suivi de l'exécution de la convention signée le 26 novembre 2015.
- o sécurise la mobilisation des fonds en mettant en œuvre des services et des procédures qui assurent le respect des règles conformément aux principes de gestion de la Commission Européenne, à chaque étape du dossier.

Cette action a été retenue en 2017 sur le dispositif 5 « Assistance Technique » pour un montant de **20 049,49€**

Elle s'intègre dans l'Axe 4 du Programme Opérationnel National FSE, Assistance technique Objectif spécifique : Assistance technique : Piloter – s'associer – évaluer – communiquer – faire connaître.